

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de Tonquédec
Séance du 7 Septembre 2026

Délibération n°20260907-06

L'an deux-mille-vingt-six, le sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de TONQUEDEC dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Joël PHILIPPE, Maire de Tonquédec, dans la salle du conseil municipal.

Présents : Le maire : Joël PHILIPPE, Les Adjoints : Mme Florence STRUILLOU, M. Samuel PRADES, Mme Amaelle BOURDOULOUS, M. Gilles PRIGENT et les Conseillers Municipaux : Mme Sonia LE THAO, M. Christophe COTTEL, Mme Fabienne GILLES, M. David HERMAN, Mme Stéphanie CRESSEVEUR-ABGRALL, Mme Anne ROUSSIER, Mme Marine SALAUN, M. Patrick SALAUN, M. Yohan LE LÉER,

Absents avec procurations : M. William LOZAC'H a donné procuration à M. David HERMAN,

Secrétaires de séance : Mme Florence STRUILLOU et Mme Marine SALAUN,

Date de la convocation : le 1^{er} septembre 2026

Date d'affichage : le 1^{er} septembre 2026

Délibération n°20260907-06 : Participation aux Spectacles organisés par LTC pour les enfants de l'Ecole

Référence nomenclature n°1.4

M. Samuel PRADES présente aux Conseillers Municipaux le courrier reçu de Lannion-Trégor Communauté concernant la saison jeune public et parcours d'éducation artistique et culturelle pour l'année scolaire 2026-2027.

L'offre de spectacles et les transports scolaires sont pris en charge financièrement par Lannion-Trégor Communauté. Il est demandé aux communes une participation à hauteur de 5 € par enfant pour un spectacle, toutes les classes peuvent y prétendre.

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ,

VALIDE la participation au prix de 5 €/enfant de l'école pour les 4 classes de l'école.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier,

IMPUTE la dépense à l'article 62876 du Budget Commune 2026 et 2027 suivant les dates des spectacles.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Joël PHILIPPE



La Secrétaire de Séance
Florence STRUILLOU

